

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Recensement des équipements et sites sportifs (Outil de recherche)** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

Être alerté(e) en cas de changement

Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Recensement des équipements et sites sportifs (Outil de recherche)** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?
targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R56266/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R56266/abonnement))

Recensement des équipements et sites sportifs (Outil de recherche)

Ministère chargé des sports

Permet de connaître les équipements et les sites sportifs existants par territoire.

Accéder à l'outil de recherche (http://www.res.sports.gouv.fr/Rech_Equipement.aspx)

Vérfifié le 01 mars 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

- Accrobranche, parcours acrobatique en hauteur : réglementation et contrôles(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F366>)

Besoin d'aide ? Un problème ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R56266/besoin-d-aide-un-probleme>)